



**COMMISSION SPORTIVE  
D'ORGANISATION**  
**Réunion N° 5 du 12 novembre  
2018**  
**SIÈGE DE LA LIGUE - OLIVET**



## COMPTE-RENDU

**Présidence :** COMBEMOREL Gilles

**Présents :** PLÉE Dominique (BD Ligue), BILLON Liliane (BD Ligue), GOUEFFON François (BD Ligue), AUBRY Daniel (CD Ligue), DUVAL Gilbert (CRM), ROGER Patrice (COT), BONTEMPS Jérémy (CRJ), GAVEAU Philippe (CRCHS), BARBOSA Ghislaine (en remplacement de Manuel) et DESCHAMPS Frédéric (18), GOUSSARD Marie-France et PROVOST Guy (28), BALLEREAU Didier et BABILLOT Chantal (36), SCHELLENBERG François et BESSAY Guy (37), PELLETIER Fernand (41), BENHENNA André et PESANTI Aude (45), LETELLIER Christophe (CTS),

**Excusés :** BUTTÉ Alain (Président Ligue), FOUR Olivier (CTS), MARECHAL Jean-Pierre (41).

**Assistent :** FERRAND Alex (Agent de développement), FERRAND Richard (AC Romorantin), JARD Fabrice (Joué Running 37)

**Début des travaux :** 19 h 10

### 1. PV CSO n°4 du 10 septembre 2018

Le PV est adopté à l'unanimité

### 2. Validation calendrier hivernal (calendrier général en annexe)

➤ Journées en salle à Orléans :

Toutes les dates fixées sont validées, juste une modification le 22 décembre où lors de la journée de rattrapage des qualifications pour les triathlons BE-MI du 18-36 et 45 se dérouleront les Régionaux d'Épreuves Combinées pour les BE-MI.

Les 400 et 800 m cadet(te)s n'étant plus au programme des championnats de France, seront laissés au programme des journées de qualifications mais supprimés pour les championnats régionaux.

➤ Départementaux de cross le 13 janvier :

❖ Sans changement pour les 18-28-36 et 45, ceux du 41 se dérouleront à Mer au lieu de Saint-Laurent-des-Eaux.

❖ Pour le 37, ils auront lieu le 6 janvier à Tours.

➤ Régionaux de cross à Chartres le 27 janvier :

Gilles COMBEMOREL demande à Guy PROVOST de présenter le parcours. Il lui est demandé d'apporter une modification après le départ afin d'éviter un poteau situé sur le parcours.

Les horaires et distances sont établis, le départ de la 1<sup>ère</sup> course (CCF) est fixé à 11H et de la dernière (Élite Masculins) à 15 h 25.

Suites aux questions posées par mail par Vincent CHEVRON, les réponses suivantes sont apportées :

- ❖ Les dossards et puces sont fournis par la Ligue. (Puces à coller sur les dossards)
- ❖ Le chronométrage électrique sera assuré par la CDCHS du 37. L'organisateur se chargera d'héberger les 2 manipulateurs le samedi soir.
- ❖ Les médailles individuelles y compris les médailles des 6 athlètes des 1<sup>ères</sup> équipes sont fournies par la Ligue. L'organisateur prend en charge les coupes pour les équipes.
- ❖ La participation financière de la ligue est de 600 €
- ❖ Le juge arbitre est Patrice ROGER.

➤ Régionaux de cross BE-MI le 2 février

Ils se dérouleront sur le site du Donjon à Olivet, ils seront support du match inter comités.

Une réunion entre les organisateurs, des représentants de la CRJ et de la CSO est à prévoir.

Le juge-arbitre sera Patrice ROGER.

➤ Demi-finale du Championnat de France de cross le 17 février à La Ferté Bernard.

➤ Lancers longs :

- ❖ 9 décembre : Meeting à Avoine
- ❖ 15 décembre : Championnats départementaux 45 à Orléans la Source
- ❖ 15 décembre : Championnats départementaux 28 à Châteaudun
- ❖ 16 décembre : Championnats départementaux 41 à Blois
- ❖ 13 janvier : Meeting à Avoine
- ❖ 26 janvier : Régionaux à Vineuil, pour ces championnats les minimas de qualification seront identiques à ceux des Pays de Loire, les médailles sont fournies par l'organisateur et la participation financière de la ligue est de 300 €.
- ❖ 3 février : Championnats départementaux 37 à St-Cyr-sur-Loire
- ❖ 16 février : Meeting à Tours

*Les Pré France de lancers longs auront lieu le 03 février à Nantes*

### 3. Calendrier estival

- 27/28 avril : Régionaux d'Épreuves Combinées à Saran
- 4 mai : 1<sup>er</sup> tour France des clubs régionaux à Tours
- 5 mai : 1<sup>er</sup> tour France des clubs nationaux à Vineuil
- 5 mai : 1<sup>er</sup> tour France des clubs régionaux à Châteaudun et Bourges
- 18 mai : 2<sup>ème</sup> tour France des clubs poule de classement régionale à Tours

- 19 mai : 2<sup>ème</sup> tour France des clubs finale N3 et régionale à St-Cyr-sur-Loire
- 19 mai : 2<sup>ème</sup> tour France des clubs poule de classement N2 à Saran ?
- 25/26 mai : Pré France d'Épreuves Combinées à Tours pour les ligues Centre Val de Loire, Pays de Loire, Normandie et Bretagne
- 8/9 juin : Régionaux CA/JU/ES/SE 2 candidats pour cette compétition, Blois et Saran, il a été procédé à un vote : Saran 8 voix, Blois 10 voix et 1 abstention, la compétition est donc attribuée à Blois.
- 15 juin : Régionaux BE/MI, 3 candidats : Joué-lès-Tours, St-Cyr-sur-Loire, Bourges après vote la compétition est attribuée à Bourges : Joué-lès-Tours 5 voix, St-Cyr-sur-Loire 4 voix, Bourges 8 voix et 2 absentions.

Il reste à planifier une date par la CRJ (week-ends 10-11 mai, 25-26 mai ou 1-2 juin) pour le challenge équip'athlé. Appel à candidature pour organisation sur 2 sites

Lors de la dernière réunion, il avait été évoqué un regroupement entre 2 départements pour les Championnats départementaux, compte tenu de la difficulté de mise en place (distance de déplacement, contenu et étalement de la compétition différents entre les comités) cette proposition est abandonnée pour cette année.

#### 4. Circuit des meetings

Lors de la réunion des entraîneurs qui a eu lieu le 08 septembre, il a été envisagé de créer un circuit des meetings. Christophe LETELLIER nous présente ce qui a été préparé avec l'aide d'Alex FERRAND.

##### **Les objectifs sportifs**

- *Accroître l'offre sportive par discipline en région Centre-Val de Loire.*
- *Garantir et développer la qualité d'organisation des meetings.*
- *Rassembler les meilleurs éléments de l'athlétisme régional.*
- *Renforcer l'échange entre les organisateurs, la Ligue et ses partenaires.*

##### **Les objectifs promotionnels**

- *Promouvoir l'athlétisme en région Centre Val de Loire.*
- *Renforcer les dynamiques locales.*
- *Lancer l'intérêt du challenge envers les athlètes et les organisateurs.*

##### **La plus -value**

*Pour les clubs :*

- *Bénéficier d'un **soutien** : promotionnel pour le meeting.*
- *Avoir une plus **grande visibilité** (communication via la Ligue numérique).*
- ***Rassembler** davantage d'athlètes dans les meetings, avoir de meilleurs plateaux.*

*Pour la Ligue :*

- ***Rassembler** les athlètes de la Ligue dans ses meetings.*
- ***Promouvoir** la Ligue.*
- ***Attirer** de nouveaux athlètes.*

##### **Principes généraux :**

##### **🚩 Déroulement**

- *7 étapes (5 meetings + régionaux + Michel MUSSON servant de finale).*
- *Toutes les épreuves athlétiques sont concernées.*

- Chaque épreuve doit figurer dans un minima de trois étapes du circuit (Régionaux compris) sans compter la finale (2 meetings + 1 régional).
- Un classement intermédiaire par discipline (via la table hongroise).
- La finale : Une à deux épreuves choisies chaque année par famille athlétique (avec roulement 1 an sur 2).

### **Classement**

#### **1) Épreuves ne figurant pas dans le meeting Michel MUSSON :**

*Pour être classé en fin de challenge il faudra :*

- Avoir participé à un minimum de 3 étapes différentes d'une même discipline du challenge (dont Régionaux obligatoires : 2 meetings + championnat régional).
- La somme des 3 meilleures performances à la table hongroise déterminera le classement final (si l'athlète a participé à 4 étapes, les 3 meilleures performances seront retenues).
- Toutes ces épreuves sont primées.

#### **2) Épreuves figurant dans le meeting Michel MUSSON :**

*Pour y participer il faudra :*

- Avoir participé à un minimum de 3 étapes différentes d'une même discipline du challenge (dont Régionaux obligatoires : 2 meetings + championnat régional).
- Être classé dans le quota déterminé de la discipline au classement des 3 meilleures performances à la table hongroise (si l'athlète a participé à 4 étapes, les 3 meilleures performances seront retenues).
- Le vainqueur de la finale remportera le Challenge Michel MUSSON dans sa discipline.
- Toutes ces épreuves seront primées (avec bonus).

### **Primes**

- Lors de chaque meeting, l'organisateur est invité à primer en priorité l'ensemble des disciplines concernées par le challenge.
- Les épreuves absentes du meeting Michel MUSSON seront primées au classement des 3 meilleures performances à la table hongroise.
- Les épreuves présentes au meeting Michel MUSSON seront uniquement primées en fonction du résultat de la finale.

Des organisateurs ont déjà prévu leur date de meeting pour l'année 2019 à savoir :

- 25 mai Romorantin
- 1<sup>er</sup> juin Joué Running 37
- 14 juin Vineuil
- 15 juin Tours

Afin d'harmoniser les programmes une réunion est prévue à Romorantin le 03 décembre à 19h 30.

## **5. Cahier des charges** (projet en annexe)

Gilles COMBEMOREL a adressé à tous les membres de la CSO, le projet de cahier des charges pour l'organisation des compétitions sur le territoire de la ligue. Quelques

modifications ont été apportées et le nombre de juges à présenter par clubs en fonction du nombre d'athlètes a été défini (statistiques détermination par club en annexe) :

- Pour les championnats régionaux (hors EC) 1 juge pour 3 à 6 athlètes, 2 pour 7 à 10, 3 pour 11 à 15, 4 pour 16 à 20 et 5 au-delà de 20.
- Les clubs ne présentant pas le nombre de juges demandés devront acquitter une pénalité de 100 € par juge manquant.

Ce cahier des charges sera présenté au prochain Comité Directeur de la Ligue pour validation.

## 6. Homologation des records régionaux

### Record de Ligue

- Minimes masculins

4 x 60 mètres : **27"35** par **ESP DREUX** – Ilyes CHBABI (MIM/03), Lucas BONIFACE (MIM/03), Maxence LOUISFERT (MIM/03), Valentin NORMAND (MIM/03) – le 21/06/2018 à Vénissieux (France UGSEL)  
*Ancien 27"81 par ESP DREUX (Alex RODDE, William Noah SIKOTTY NJANGA, Tolga ALATAY, Mathieu BOUCARD) le 16/06/2013 à Arnage*

- Juniors masculins

110 m haies (0,99) : **14"09 (+0,9)** par **Morgan FOURNIER** (00) – EC Orléans CJF le 23/06/2018 à Blois (meeting sélection CA/JU)

*Ancien 14"10 (+0,1) par Sydney OKEMBA (88) – Dreux ACA le 28/07/2007 à Narbonne*

110 m haies (0,99) : **14"03 (+2,0)** par **Morgan FOURNIER** (00) – EC Orléans CJF le 21/07/2018 à Bondoufle (France CA/JU)

*Ancien 14"09 (+0,9) par Morgan FOURNIER (00) – EC Orléans CJF le 23/06/2018 à Blois*

110 m haies (0,99) : **14"00 (+0,8)** par **Morgan FOURNIER** (00) – EC Orléans CJF le 21/10/2018 à Blois (Interclubs nationaux CA/JU)

*Ancien 14"03 (+2,0) par Morgan FOURNIER (00) – EC Orléans CJF le 21/07/2018 à Bondoufle*

### Homologation CRCHS en séance

#### Record de Ligue

- Seniors féminines

24 heures : **192,904 km** par **Hélène BONNAUD** (69) – US Avord Athlétisme le 20/10/2018 à Albi (France 24 heures)

*Ancien 176,133 km par Noelle CHARLON (49) – CA Foëcy le 16/10/2004 à Saint-Doulchard*

#### Non homologués CRCHS

- Juniors féminines

10 km route : **33'58"** par **Jerubet PEREZ** (99) – Running 41 le 27/10/2018 à Montereau Fault Yonne (label national) – **non homologable nationalité kenyane**

*Record maintenu : 35'32" par Jénipher CONTOIS (99) – US Berry le 17/12/2017 à Issy-les-Moulineaux*

- Seniors masculins

Ekiden : **2h09'24"** par **A3 TOURS** (Florian THEOPHILE (SEM/87) / 5000 : 15'01", Julien DEVANNE (SEM/89) / 10000 : 30'56", Loïck CHUBERRE (SEM/92) / 5000 : 15'12", Sylvain DODE (SEM/86) / 10000 : 30'54", Valentin PONCELET (SEM/91) / 5000 : 14'59", Jérémy LEGOUT (SEM/80) / 7095 : 22'22") - le 04/11/2018 à Paris (France Ekiden) – **non homologable Valentin PONCELET nationalité belge**

*Record maintenu : 2h10'18" par A3 TOURS (Sylvain RUILIER (SEM) / 5000 : 15'19", David RAMARD (SEM) / 10000 : 29'53", Fabien GARGAM (SEM) / 5000 : 15'26", Jérémy LEGOUT (SEM) / 10000 : 31'03", Steven ELPHEGE (SEM) / 5000 : 15'26", Mustapha BERRI (V1M) / 7195 : 23'11") le 29/03/2009 à Ballan-Miré*

## **7. Questions diverses**

Philippe GAVEAU demande à ce que soit indiqué dans la partie cross-country du cahier des charges « ces compétitions sont sous la responsabilité de la CSO avec la collaboration de la CRCHS »

## **Fin de la réunion : 22h30**

Le président  
Gilles COMBEMOREL

La secrétaire  
Marie-France GOUSSARD

## **Prochaine réunion le 4 mars 2019**

Annexe 1 : calendrier général

Annexe 2 : projet cahier des charges

Annexe 3 : statistiques détermination nombre de juges par club pour régionaux CJES

Annexe 4 : statistiques détermination nombre de juges par club pour régionaux BE/MI

## Annexe 1 : calendrier général

### Novembre 2018

			Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
18	D				
19	L				
20	M				
21	M				Dep. UNSS cross
22	J				
23	V				
24	S				
25	D				Cross - CERDON (45)
26	L				
27	M				
28	M				
29	J				
30	V				

### Décembre 2018

			Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	S			Qualifs tri. BE/MI 18,37 - ORLÉANS	Cross - VINEUIL (41)
2	D			Qualifs tri. BE/MI 45 - ORLÉANS	Cross - CHÂTEAUDUN (28) Cross - CHINON (37) Cross - COINGS (36)
3	L				
4	M				
5	M			Académie UNSS cross - VINEUIL	
6	J		France FFSU cross - VINEUIL		
7	V				
8	S			Qualifs salle MCJES - ORLÉANS	
9	D		Europe cross - TILBURG (P-B)	Qual. tri. BE/MI 28,36,41 - ORLÉANS	Cross - AVORD (18) (EA à MI) Meeting lancers - AVOINE (37)
10	L				
11	M				
12	M				
13	J				
14	V				
15	S			Journée ETR Optojump - ORLÉANS	Dép. 28 LL - CHÂTEAUDUN Dép. 45 LL - LA SOURCE
16	D			Qualifs salle MCJES - ORLÉANS	Cross - CHÂTEAURENAULT (37) Cross - PITHIVIERS (45) Dép. 41 lancers - BLOIS
17	L				
18	M				
19	M				
20	J				
21	V				
22	S			Qualifs tri. BE/MI 18,36,45 - ORLÉANS	

				Régionaux EC salle - ORLÉANS	
23	D			Régionaux EC salle - ORLÉANS Qualifs tri. BE/MI 28,37,41 - ORLÉANS	Cross - VIERZON (18)
24	L				
25	M				
26	M				
27	J				
28	V				
29	S				
30	D				
31	L				

### Janvier 2019

				Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	M					
2	M					
3	J					
4	V					
5	S				Qualifs salle MCJES - ORLÉANS	
6	D				Qualifs salle MCJES - ORLÉANS	Dep. Cross 37 - TOURS
7	L	2				
8	M					
9	M					
10	J					
11	V					
12	S			Perche Elite Tour - ORLÉANS	Pré France EC salle - MONDEVILLE	
13	D				Pré France EC salle - MONDEVILLE	Dep. Cross 18 - CRÉZANCY Dep. Cross 28 - FONTENAY/E. Dep. Cross 36 - DÉOLS Dep. Cross 41 - MER Dep. Cross 45 - SARAN
14	L	3				
15	M					
16	M					
17	J					
18	V					
19	S				Régionaux salle CJES - ORLÉANS	
20	D				Régionaux salle CJES - ORLÉANS	
21	L	4				
22	M					
23	M					
24	J					
25	V					
26	S			France UNSS cross - BORDEAUX	Régionaux lancers longs - VINEUIL	



			Régionaux tri. BE/MI - ORLÉANS
27	D		Régionaux cross CJES - CHARTRES
28	L	5	
29	M		
30	M		
31	J		

Février 2019

			Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	V				
2	S		France EC marche salle - RENNES France UNSS salle - LIEVIN	Rgx / int. com. cross BE/MI - OLIVET Pré France salle CJES - NANTES	
3	D		France EC marche salle - RENNES France UNSS salle - LIEVIN	Pré France salle CJES - NANTES Pré France lancers longs - NANTES	Dép. 37 lancers longs - ST CYR
4	L	6			
5	M				
6	M				
7	J		France salle UGSEL - VAL DE REUIL		
8	V		France salle UGSEL - VAL DE REUIL		
9	S		France ES et Nat. Salle - NANTES		
10	D		France ES et Nat. Salle - NANTES		
11	L	7			
12	M				
13	M				
14	J				
15	V				
16	S		France Elite salle - MIRAMAS		Meeting lancers longs - TOURS
17	D		France Elite salle - MIRAMAS	1/2 fin. France cross - FERTÉ BERN.	
18	L	8			
19	M				
20	M				
21	J				
22	V				
23	S		France Gd Fond marche - BOURGES France lancers longs - SALON DE P. France CA/JU salle - LIEVIN		
24	D		France Gd Fond marche - BOURGES France lancers longs - SALON DE P. France CA/JU salle - LIEVIN		
25	L	9			
26	M				
27	M				
28	J				

Mars 2019

			Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	V				
2	S		France de cross - VITTEL		
3	D		France de cross - VITTEL		
4	L	10			
5	M				
6	M				
7	J				
8	V				
9	S		Europe lancers - SAMORIN (SLV)		
10	D		Europe lancers - SAMORIN (SLV)		
11	L	11			
12	M				
13	M				
14	J				
15	V				
16	S				
17	D		France 20 et 50 km marche + critérium national jeunes - ÉPINAL	Inter ligues MI salle - NANTES	
18	L	12			
19	M				
20	M				
21	J				
22	V				
23	S			AG de la Ligue - Golf d'OLIVET	
24	D				
25	L	13			
26	M				
27	M				
28	J				
29	V				
30	S		Monde cross - AARHUS (Dan)		
31	D				

Avril 2019

			Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	L	14			
2	M				
3	M				
4	J				
5	V				
6	S				

7	D				
8	L	15			
9	M				
10	M				
11	J				
12	V				
13	S		France 10000 m + épreuves de durée jeunes - PACÉ		
14	D				
15	L	16			
16	M				
17	M				
18	J				
19	V				
20	S				
21	D				
22	L	17			
23	M				
24	M				
25	J				
26	V				
27	S			Régionaux EC - SARAN	
28	D			Régionaux EC - SARAN	
29	L	18			
30	M				

Mai 2019

			Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	M				
2	J				
3	V				
4	S			Interclubs régionaux - TOURS	
5	D		1er tour France des clubs	Interclubs régionaux - BOURGES Interclubs régx - CHÂTEAUDUN Interclubs N1/N2 - VINEUIL	
6	L	19			
7	M				
8	M				
9	J				
10	V		Monde Relais - YOKOHAMA (Jap)		
11	S		Monde Relais - YOKOHAMA (Jap)		
12	D				
13	L	20			

14	M			
15	M			
16	J			
17	V			
18	S		Interclubs Promotion - TOURS	
19	D		Classement N2 - SARAN ?	Finale N3/Régionale - ST CYR
20	L	21		
21	M			
22	M			
23	J			
24	V			
			Pré France EC - TOURS	Meeting - ROMORANTIN (41)
26	D		Pré France EC - TOURS	
27	L	22	France CA/JU UGSEL - Lens	
28	M		France CA/JU UGSEL - Lens	
29	M		France CA/JU UGSEL - Lens	
30	J		France 24 heures - BRIVE	
31	V		France 24 heures - BRIVE	

### Juin 2019

		Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	S			Meeting JR37 - JOUÉ-LES-T.
2	D			
3	L	23		
4	M			
5	M			
6	J			
7	V			
8	S		Régionaux CJES - BLOIS	
9	D		Régionaux CJES - BLOIS	
10	L	24		
11	M			
12	M			
13	J			
14	V			Meeting - TOURS
15	S		Régionaux BE/MI - BOURGES	
16	D			
17	L	25		
18	M			
19	M			
20	J			
21	V			
22	S		Inter Ligues CA/JU - VANNES	

23	D			Inter Ligues CA/JU - VANNES	
24	L	26			
25	M				
26	M				
27	J				
28	V				
29	S				
30	D		France ES		

### Juillet 2019

			Nationales et internationales	Régionales et interrégionales	Départementales et clubs
1	L	27			
2	M				
3	M				
4	J				
5	V		France CA/JU - ANGERS		
6	S		France CA/JU - ANGERS		
7	D		France CA/JU - ANGERS		
8	L	28			
9	M				
10	M				
11	J		Europe ES - GÄVLE (Suè)		
12	V		Europe ES - GÄVLE (Suè)		
13	S		Europe ES - GÄVLE (Suè)	Meeting Michel Musson	
14	D		Europe ES - GÄVLE (Suè) Coupe France ligues MI		
15	L	29			
16	M				
17	M				
18	J		Europe JU - BORAS (Suè)		
19	V		Europe JU - BORAS (Suè)		
20	S		Europe JU - BORAS (Suè)		
21	D		Europe JU - BORAS (Suè)		
22	L	30			
23	M				
24	M				
25	J				
26	V		France Elite - SAINT-ETIENNE		
27	S		France Elite - SAINT-ETIENNE		
28	D		France Elite - SAINT-ETIENNE		
29	L	31			
30	M				
31	M				



# ORGANISATION DES COMPETITIONS D'ATHLETISME SUR LE TERRITOIRE DE LA LIGUE CAHIER DES CHARGES 2019

## 1) COMPETITIONS ESTIVALES

### CHAMPIONNATS REGIONAUX – PRE-FRANCE – INTERCLUBS – CHALLENGES EQUIP'ATHLE – etc... :

**LIGUE** : Ces compétitions sont du ressort de la CSO Régionale qui en délègue l'organisation aux Comités départementaux ou aux clubs (sous couvert des Comités départementaux dont ils dépendent). Les horaires sont établis conjointement par la CSO et par la structure support de l'organisation en fonction des installations du stade sur lequel se déroulera la compétition. Les clubs ou CD, demandeurs de l'organisation d'un Championnat (Régionaux, Interclubs, Equip'Athlé, Pré France) devront faire acte de candidature auprès de la CSO de la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme lors de la réunion du dernier trimestre de l'année précédente.

#### Jury des Officiels Techniques :

- L'organisateur proposera lors de la dernière réunion de la CSO précédant le début de la saison estivale (mars/avril), le Directeur de réunion, les Secrétaires Logica, les Juges Photo d'Arrivée, 2 Juges Arbitres, 2 starters, issus de préférence des officiels du département de la structure organisatrice
- La structure organisatrice proposera également tous les juges volontaires de son département sur les autres postes, un effort particulier devant être porté sur les championnats Equip'Athlé.
- Les autres juges seront inscrits par leur club auprès de la COT (cot.lca@orange.fr).
  - a) Au plus tard 21 jours avant la compétition, **pour les Championnats Régionaux individuels BE/MI et CA/JU/ES/SE**, (hors EC), le nombre de juges à inscrire, par chaque club est déterminé par la moyenne des athlètes engagés sur les 3 dernières saisons selon le tableau suivant :

Nombre de juges à inscrire pour chaque compétition de l'année	Moyenne du nombre d'athlètes engagés les 3 années précédentes
1	3 à 6 athlètes
2	7 à 10 athlètes
3	11 à 15 athlètes
4	16 à 20 athlètes
5	Au-delà de 20 athlètes

- b) Au plus tard le mardi précédent la compétition, **pour les Championnats Régionaux d'Epreuves Combinées**, le nombre de juges à inscrire, par chaque club est déterminé le nombre d'athlètes engagés :

Nombre de juges à inscrire	Nombre d'athlètes engagés
1	1 à 3 athlètes
2	4 à 6 athlètes
3	7 à 10 athlètes
4	Au-delà de 10 athlètes

- c) **Pour les interclubs**, les règles spécifiques de constitution du jury seront appliquées.
- d) **Pour les Championnats Equip'Athlé**, 1 juge ou 1 jeune juge par équipe engagée à inscrire au plus tard le mardi précédent la compétition.

**Les clubs ne présentant pas le nombre de juges requis dans les délais impartis pour chaque type de compétition devront acquitter une pénalité de 100 € par juge manquant.**

- Le jury définitif formé par la COT sera publié sur le Site de la Ligue, au moins 10 jours avant la compétition.
- Dans tous les cas la mise en place et le suivi du Jury, le jour de la compétition, seront faits par le Directeur de Réunion et le membre de la CSO désigné.
- Le délégué au contrôle antidopage sera désigné par le président de la Ligue.
- Le jury des officiels techniques devra être composé au minimum de 5 juges par concours (6 avec l'anémomètre sur la longueur et le triple saut) ainsi que de 6 commissaires de course. Les juges devront officier pendant toute la durée de la compétition et ne pas quitter leur poste en cours de journée.

Une information paraîtra chaque année pour préciser les modalités sur le déroulement de ces compétitions.

**STRUCTURES SUPPORTS** : La structure (Club ou Comité Départemental) qui accueille la compétition a la charge de fournir le personnel (en plus du Jury des Officiels Techniques) indispensable au bon déroulement des courses et des concours (navettes, escortes antidopage, mise en place du matériel de compétition, y compris les haies) elle devra également préparer les locaux nécessaires :

- Local pour le secrétariat LOGICA : ce local devra être fermé, indépendant, si possible, des autres locaux (technique, animation etc...) et suffisamment grand pour recevoir de 4 à 6 personnes, il devra être équipé de tout le matériel électrique nécessaire pour la mise en place d'au moins deux ordinateurs et deux imprimantes avec la possibilité d'accéder à Internet et de faire des photocopies.
- Espace d'enregistrement des confirmations de participation des athlètes ;
- Espace d'enregistrement du Jury ;
- Local infirmerie et local pour le contrôle antidopage ;
- Espace pour le repas du Jury ;
- Emplacement pour affichage.

L'ensemble de ces locaux devra être équipé de tables et de chaises.

Installations : Les installations, piste et aires de sauts et de lancers ainsi que les différents tracés, devront être en parfait état et conformes aux règlements en vigueur, la ligne d'arrivée et les rectangles noirs devront être d'une très grande visibilité afin de permettre le réglage du chronométrage électrique.

Zones de coaching : pour tous les concours l'organisation devra prévoir une zone de coaching délimitée matériellement.

Matériel : La structure support devra prévoir tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la compétition (anémomètres, barres de sauts, appareils de mesures, talkies walkies, papeterie etc...), en cas de manque la liste du matériel complémentaire devra parvenir à la Ligue au moins 15 jours avant la compétition.

Marketing : L'organisateur se doit de faire apparaître les partenaires officiels de la Ligue par banderoles et panneaux. L'organisateur se doit d'avertir la Ligue s'il souhaite intégrer un partenaire local sur la compétition organisée, ceci afin d'optimiser la cohabitation entre les partenaires régionaux et les partenaires locaux.

Animation : Pour ces compétitions l'animation est organisée par la structure locale avec les animateurs de la Ligue désignés par la CSO. Une réunion avec le prestataire musical de l'animation se déroulera sur place dans le mois précédant les compétitions. L'alimentation électrique du podium est à la charge de la structure support. Les Animateurs devront figurer dans le jury des Officiels Techniques.

Dossards : Les dossards seront fournis par la Ligue ou la structure support, en fonction du type de compétition.

Récompenses : pour les Championnats Régionaux individuels, la Ligue fournira les médailles pour tous les podiums des catégories BE à JU.

Restauration du Jury et des Cadres Techniques

Boissons : L'organisateur de la compétition a à sa charge le coût des boissons du Jury à raison d'une boisson par demi-journée.

Repas : Pour toutes les compétitions se déroulant sur la journée complète, la structure organisatrice devra fournir les repas de midi qui devront comprendre, dans la mesure du possible, un plat chaud ou un plat cuisiné complet, fromage, dessert, pain, boisson et café. Pour les compétitions se terminant après 20 heures, la structure support fournira un encas (sandwich et une boisson) aux membres du Jury. Dans tous les cas la structure organisatrice doit prévoir : les locaux, le mobilier (tables et chaises) ainsi que les personnes assurant la préparation, le service des repas et les différents rangements après ledit repas. Pour les compétitions débutant en début d'après-midi et nécessitant la présence du Jury dès 12 h, la structure organisatrice assurera un repas complet au Jury dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Les buvettes : La recette des buvettes est acquise à la structure support.

Couverture médicale : La couverture médicale (Médecin, Kinés et Secouristes) est à la charge de la structure organisatrice.

## **2) COMPETITIONS REGIONALES EN SALLE**

Compétitions intégralement du ressort de la CSO régionale.

Le jury sera élaboré par la COT avec les officiels volontaires ayant répondu à l'appel à candidature. Une information paraîtra chaque année pour préciser les modalités du déroulement de ces compétitions.

## **3) CROSS-COUNTRY : CHAMPIONNATS REGIONAUX et ½ FINALE DES FRANCE.**

Un livret spécifique sera édité à chaque épreuve pour préciser les modalités sur le déroulement de la compétition.

**LIGUE** : Ces compétitions sont sous la responsabilité de la CSO, en collaboration avec la CRCHS. Il incombe à celles-ci d'effectuer une étude préalable du parcours, avec les responsables de la CSO départementale, de la CDCHS et de la structure support.

La CSO gère les engagements et les qualifications.

### Jury des Officiels Techniques :

L'ossature du jury des Officiels Techniques de la compétition (Secrétariat Logica, Juge-Arbitre, Starters, Chronométrage) sera déterminée à l'avance par les Commissions concernées (CSO, COT) en tenant compte des propositions de l'organisateur.

L'organisateur proposera à la COT (au moins trois semaines avant la compétition) une liste du Jury local qui sera intégré dans les différents jurys de la compétition.

Le délégué au contrôle antidopage sera désigné par le Président de la Ligue.

**CLUB SUPPORT (ou COMITE DEPARTEMENTAL)** : Le club qui accueille la compétition a la charge de trouver un parcours proposant, si possible, trois boucles d'environ 1000 m (PB) - 1500/2000 m (MB) - 2000/2500 m (GB) Les horaires, le plan du parcours ainsi que toutes les informations se rapportant à l'organisation des Championnats Régionaux et la ½ finale des France devront, après acceptation de la CSO, être prêts deux mois avant la compétition pour être diffusés à la Ligue et aux clubs.

Le club fournira, également, toutes les personnes nécessaires au bon déroulement des courses (commissaires de parcours, navettes, escortes antidopage...). Il devra assurer le piquetage du parcours, la mise à disposition des locaux nécessaires (secrétariat, vestiaires, local pour le Contrôle Antidopage) ainsi que le matériel nécessaire à la reproduction (une ou deux imprimantes, en fonction de leurs capacités).



Dossards (Régionaux et ½ Finale) : Les dossards seront fournis par la Ligue ou par la structure support après accord de la Ligue. La préparation et la remise des dossards seront gérées par la structure organisatrice.

Chronométrage à puces (Régionaux et ½ Finale) : La Ligue aura à sa charge la préparation et la gestion du système ainsi que toutes les fournitures nécessaires (puces, attaches etc...)

Récompenses (Régionaux et ½ Finale) : La Ligue fournira les médailles pour tous les podiums individuels et la 1<sup>ère</sup> équipe, l'organisateur aura à sa charge les autres récompenses (coupes par équipes) pour toutes les catégories de Benjamins à Masters (Hommes et Femmes)

Marketing : L'organisateur se doit de faire apparaître les partenaires officiels de la Ligue par banderoles et panneaux. L'organisateur se doit d'avertir la Ligue s'il souhaite intégrer un partenaire local sur la compétition organisée, ceci afin d'optimiser la cohabitation entre les partenaires régionaux et les partenaires locaux.

Animation : Sauf cas particulier l'animation de ces compétitions est du ressort de la Ligue. Une réunion avec le prestataire musical de l'animation se déroulera sur place dans le mois précédant les compétitions. L'alimentation électrique du podium est à la charge de la structure support.

Restauration du Jury et des Cadres Techniques : Pour toutes les compétitions se déroulant sur la journée complète, la structure organisatrice devra fournir les repas de midi qui devront comprendre, dans la mesure du possible, un plat chaud ou un plat cuisiné complet, fromage, dessert, pain, boisson et café.

Les buvettes : La recette des buvettes est acquise à la structure support.

Couverture médicale : La structure support de la compétition, prendra contact avec la Ligue afin de déterminer la couverture médicale nécessaire (médecin, secouristes et éventuellement kinés).

#### **4) CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX - MEETINGS - COMPETITIONS CLUB**

Toutes ces compétitions sont de la responsabilité des structures organisatrices mais la Ligue garde la maîtrise de la structuration du calendrier des compétitions se déroulant sur son territoire et peut être amenée à demander de déplacer ou pourra invalider une épreuve qui ne rentrerait pas dans ces critères.

Inscription de la compétition sur SI-FFA : Avant d'être inscrite sur le calendrier SI-FFA, la compétition devra OBLIGATOIREMENT être inscrite au calendrier de la Ligue, ladite compétition devra, préalablement, figurer au calendrier du Comité Départemental concerné. Une réunion d'harmonisation du calendrier se déroulera chaque année (en novembre) pour l'année suivante, avec les responsables des CSO départementales chargés du calendrier de leur département. **AUCUNE COMPETITION NE POURRA ETRE INSCRITE EN COURS D'ANNEE** (sauf dérogation accordée par les CSO FFA et Ligue, sur demande justifiée par le club et en accord avec le Comité départemental concerné).

Pour l'homologation des performances, il est impératif que le jury de ces compétitions soit composé d'Officiels diplômés et saisi sur Logica pour la mise en ligne. Pour assurer la qualité et la crédibilité des championnats départementaux et des meetings « régionaux », le club organisateur devra OBLIGATOIREMENT proposer à la CSO régionale, 15 jours avant la compétition, le Jury suivant : Directeur de Compétition, Directeur de Réunion, Juge-Arbitre, Chef du Chronométrage électrique, Chef Starter, Responsable LOGICA. Le Jury devra être composé de Juges qualifiés et leur nombre doit être suffisant pour le bon déroulement de la compétition avec un minimum de 3 juges diplômés dans les concours et avec, si possible, un Juge Fédéral comme Chef de concours.

Dates limites pour l'inscription des compétitions des Comités et des Clubs aux calendriers de la Ligue :

- COMPETITIONS HIVERNALES : 20 OCTOBRE (pour la saison à venir)
- COMPETITIONS ESTIVALES : 15 MARS (de l'année en cours).

Annexe 3 : statistiques détermination nombre de juges par club régionaux CJES

	Participation Régionaux CJES				Moyenne	Nbre de juges	par dpt
	2018	2017	2016	Total			
AC Bourges	15	9	12	36	<b>12</b>	<b>3</b>	
EM St Germain	1	1	1	3	<b>1</b>	<b>0</b>	
AC Aubigny			3	3	<b>1</b>	<b>0</b>	
US Avord	1	4	3	8	<b>3</b>	<b>1</b>	
St Amand MBA	1	3	6	10	<b>3</b>	<b>1</b>	
US Berry	18	21	14	53	<b>18</b>	<b>4</b>	
Vierzon Vign. Foec.	6	6	6	18	<b>6</b>	<b>1</b>	10
AEEE Epernon	6	4	4	14	<b>5</b>	<b>1</b>	
AS Nogent	6	2	4	12	<b>4</b>	<b>1</b>	
ESP Dreux	6		2	8	<b>3</b>	<b>1</b>	
ES Jouy St Prest	8	6	11	25	<b>8</b>	<b>2</b>	
OC Chateaudun Bonneval	16	15	15	46	<b>15</b>	<b>3</b>	
Dreux ACA	2	5	8	15	<b>5</b>	<b>1</b>	
ES Maintenon Pierres	3	2	4	9	<b>3</b>	<b>1</b>	
ACLAM	27	30	30	87	<b>29</b>	<b>5</b>	15
LB Châteauroux	26	22	17	65	<b>22</b>	<b>5</b>	
Indre AC	1	15	13	29	<b>10</b>		
EA Issoudun	11			11	<b>4</b>	<b>3</b>	
ASPTT Châteauroux	1			1	<b>0</b>	<b>0</b>	8
A Amboise A	3	6	1	10	<b>3</b>	<b>1</b>	
CA Chinon			1	1	<b>0</b>	<b>0</b>	
RS St Cyr	7	10	22	39	<b>13</b>	<b>3</b>	
A3 Tours	59	60	63	182	<b>61</b>	<b>5</b>	
AS Fondettes	1	1		2	<b>1</b>	<b>0</b>	
Ste Maure A.		1		1	<b>0</b>	<b>0</b>	
US Renaudine AC	2	3	2	7	<b>2</b>	<b>0</b>	
AC Loches	4	3	2	9	<b>3</b>	<b>1</b>	
St Pierre Montlouis A.	2	3	11	16	<b>5</b>	<b>1</b>	
Joue-les-Tours A.	11	8		19	<b>6</b>	<b>1</b>	
Joué Running 37		8	4	12	<b>4</b>	<b>1</b>	13
AJ Blois Onzain	32	32	25	89	<b>30</b>	<b>5</b>	
AC Romorantin	20	26	28	74	<b>25</b>	<b>5</b>	
Vineuil Sports	10	30	15	55	<b>18</b>	<b>4</b>	
E Vendôme Marolles	12	19	13	44	<b>15</b>	<b>3</b>	
CA Montrichard VCC	3	5	7	15	<b>5</b>	<b>1</b>	
AMO Mer	7	10	9	26	<b>9</b>	<b>2</b>	
Running 41		1		1	<b>0</b>	<b>0</b>	20
Saran Loiret AC (ASFAS)	23	23	27	73	<b>24</b>	<b>5</b>	
EC Orléans CJF	41	47	40	128	<b>43</b>	<b>5</b>	
J3S Amilly	28	19	21	68	<b>23</b>	<b>5</b>	
O Pithiviers	4	8	5	17	<b>6</b>	<b>1</b>	
USM Montargis	4	10	8	22	<b>7</b>	<b>2</b>	
USM Olivet	3	2	2	7	<b>2</b>	<b>0</b>	
LMA Meung			1	1	<b>0</b>	<b>0</b>	
AS Changy S	1		1	2	<b>1</b>	<b>0</b>	
Gien AM	9	6	9	24	<b>8</b>	<b>2</b>	
A Neuville	1		1	2	<b>1</b>	<b>0</b>	20
	445	495	497			<b>86</b>	86

Annexe 4 : statistiques détermination nombre de juges par club régionaux BE/MI

	Nombre de participants Régionaux BE/MI				Moyenne	Nbre juges	Par dép.
	2018	2017	2016	Total			
AC Bourges	15	7	6	28	9	2	
CA Vierzon				0	0	0	
EM St Germain		1		1	0	0	
AC Aubigny				0	0	0	
US Avord	7	3	3	13	4	1	
St Amand MBA	2	3	2	7	2	0	
US Berry	15	17	20	52	17	4	
Vierzon Vign. Foec.	1	5	3	9	3	1	8
AEEE Epernon	4		3	7	2	0	
AS Nogent	5	5		10	3	1	
ESP Dreux	19	14		33	11	3	
ES Jouy St Prest	14	14	9	37	12	3	
OC Chateaudun Bonneval	9	7	13	29	10	2	
AC Cloyes	1			1	0	0	
Luisant AC		3	2	5	2	0	
Dreux ACA	5	4	3	12	4	1	
ES Maintenon Pierres	2	4		6	2	0	
ACLAM	19	19	16	54	18	4	14
LB Châteauroux	13	7	5	25	8	2	
Indre AC	5	7	6	18	6	0	
EA Issoudun	4			4	1	2	4
A Amboise A	1	2	1	4	1	0	
CA Chinon		1		1	0	0	
ES Nouzilly				0	0	0	
RS St Cyr	13	11	13	37	12	3	
A3 Tours	31	27	24	82	27	5	
AS Fondettes	1	2	2	5	2	0	
ALS Montlouis				0	0	0	
Ste Maure A.	2	1	2	5	2	0	
US Renaudine AC	5	1	1	7	2	0	
AC Loches	1			1	0	0	
St Pierre Montlouis A.	3	2	8	13	4	1	
Joue-les-Tours A.	7	10	5	22	7	2	
Joué Running 37				0	0	0	11
AJ Blois Onzain	23	21	22	66	22	5	
AC Romorantin	10	9	9	28	9	2	
Vineuil Sports	14	15	7	36	12	3	
E Vendôme Marolles	9	14	9	32	11	3	
CA Montrichard VCC	2	6	4	12	4	1	
AS Salbris	2			2	1	0	
AMO Mer	11	7	9	27	9	2	16
Saran Loiret AC (ASFAS)	10	10	13	33	11	3	
EC Orléans CJF	27	29	23	79	26	5	
J3S Amilly	13	15	14	42	14	3	
O Pithiviers	5	7	4	16	5	1	
USM Montargis	4	1	6	11	4	1	
USM Olivet	3		1	4	1	0	
LMA Meung	2	3	2	7	2	0	
A Neuville	1		2	3	1	0	
Gien AM	3	4	4	11	4	1	14
	346	319	277			67	67